

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS DE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2024 Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN	

Délibération DC 2024-106

Approbation du règlement relatif au fonds de concours communautaires

Date de convocation : 20 septembre 2024	Liste des délibérations affichées le : 2024		
Nombre de conseillers en exercice : 84	Présents : 50 à l'ouverture de la séance		
Procurations : 3	Excusés : 0	Absents : 30	Votants : 53
Démission : 1			

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Philippe PARRAUD (Axat), Lucien RIVIE (Belfort sur Rebenty), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Evelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Christian SOULA (Espéraza), Elvire ANDREWS (Espéraza), Patrick CAZAUD (Espéraza), Claude MARTEL (Espezel), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginoles), Alain PIGA (Joucou), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Yves HUGUET (Le Bousquet), Honoré GERVAIS (Le Clat), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNERY (Nébias), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Julien SADDIER (Sonnac sur l'Hers), Serge BACAVE (Saint Benoit), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers), Anthony CHANAUD (Val du Faby), Georges BENNAVAIL (Val du Faby) et David RODRIGUES (Villefort).

Procurations : Jean Claude MICHELOU (Axat) à Philippe PARRAUD (Axat), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude) à Jacky ONDEDIEU (Coudons) et Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol) à Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers).

Excusés : Néant

Absents : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Jean-Pierre ADROIT (Belcaire), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Éric ASTIER (Corbieres), Claire THENARD (Courtauly), Jacques PETIT (Escouloubre), Rose-Marie DAROT (Espéraza), Julie LE MORVAN (Espéraza), Olivier FROMILHAGUE (Espéraza), Gaël SAN MARTIN (Espéraza), Didier PARIS (Fontanes de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Yves ANIORT (Granes), Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Mohamed EL HABCHI (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Jean-Pierre EXPOSITO (Roquefeuil), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Marielle BASTOU (St Louis et Parahou), Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières) et Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne).

Secrétaire de séance : Cédric PLICHARD

Face à la baisse des ressources des collectivités qui pèse sur l'investissement public local et par voie de conséquence sur l'activité économique, la Communauté de communes des Pyrénées audoises (CCPA) entend concentrer ses aides aux communes sur les dépenses d'investissement.

La CCPA entend ainsi soutenir ses communes membres pour le financement d'investissements relatifs à des équipements communaux par le biais de fonds de concours et selon des modalités fixées dans un règlement.

Le présent règlement d'attribution des fonds de concours a pour objet de définir le cadre et les modalités d'attribution des fonds de concours de la communauté de communes à ses communes membres.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de règlement relatif au fonds de concours communautaires,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	50	Suffrages exprimés	53
Retraits avant vote	0	Pour	53
Abstentions	0	Contre	0

DECIDE :

- **APPROUVE** le règlement relatif au fonds de concours communautaire annexé à la présente décision pour l'année 2024.

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le _____
- ❖ et de sa publication le _____